

Togo : À Sokodé, la Facilité africaine de l'eau permet aux plus démunis d'accéder à l'assainissement grâce au micro-crédit

Tunis, 30 mai 2013 – La Facilité africaine de l'eau (FAE) octroie un don de 1,2 million d'euros à la mairie de Sokodé, au centre du Togo. Objectif : accroître l'accès à l'assainissement de plus de 130 000 habitants parmi les plus démunis de la ville de Sokodé et des communes voisines, tout en promouvant un financement innovant de latrines, grâce à des fonds de roulement communautaires.

Le projet vise principalement l'amélioration de l'accès aux latrines et de la gestion des boues de vidanges.

En effet, les familles les plus démunies auront dorénavant accès au financement requis pour la construction de latrines privées grâce à la mise en place de fonds de roulement communautaires. Ces fonds seront créés grâce aux ressources financières mobilisées auprès de communautés réunissant des familles qui pourront à tour de rôle emprunter de quoi payer la mise de fonds liée à la construction de ces installations sanitaires, autrement trop onéreuses. Un accès accru aux latrines permettra de réduire la défécation en plein air – une cause importante de pollution et de maladies diarrhéiques souvent fatales.

Ces communautés pourront également profiter d'un service pérenne de collecte et de transport des boues de vidanges, lesquelles seront par la suite traitées et réutilisées comme fertilisants. La vente de ces boues recyclées aux agriculteurs pourra non seulement générer de nouveaux revenus, mais pourra aider à freiner la propagation de maladies liées à l'usage de fertilisants issus de boues non-traitées – une pratique encore fréquente chez certains agriculteurs.

« La Facilité soutient des projets qui proposent des solutions originales et pérennes aux problèmes épineux d'assainissement en Afrique », a déclaré Akissa Bahri, coordinatrice de la FAE. Et d'ajouter : « Le projet du Togo est d'autant plus intéressant qu'il résout plusieurs questions de façon durable, favorisant tout à la fois l'hygiène et la santé, la protection de l'environnement, la participation communautaire, ainsi que la réduction de la pauvreté par la création d'emploi et de revenus ».

Les populations de Sokodé, des communes de Tchamba, Sotouboua, Bassar, Bafilo et de Blitta, les agriculteurs, les entreprises communautaires impliquées dans l'exécution du projet, la mairie et les structures décentralisées de l'État membres du comité de pilotage, bénéficieront tous ensemble des retombées de ce projet.

Contact: Katia Theriault, T. : +216 71 10 12 79, M. : +216 95 99 13 90, k.theriault@afdb.org

À propos de la Facilité africaine de l'eau (FAE)

Fondée en 2004, à titre de Fonds spécial pour l'eau pour aider les pays africains à atteindre les objectifs fixés par la Vision africaine de l'eau 2025, la FAE est une initiative du Conseil des ministres africains sur l'eau (AMCOW), hébergée par la Banque africaine de développement (BAD). La FAE octroie des dons, de l'ordre de 50 000 à 5 millions d'euros, à un large éventail d'organisations et d'institutions opérant en Afrique, pour soutenir des projets correspondant à sa mission et à sa stratégie. Ses trois activités stratégiques prioritaires sont : (1) la **préparation de projets d'investissement** afin de mobiliser des fonds pour les projets soutenus par la FAE ; (2) le **renforcement de la gouvernance de l'eau**, afin de créer un environnement propice à des investissements efficaces et durables ; (3) la **promotion du savoir** dans le domaine de l'eau, afin d'élaborer des projets viables et une gouvernance informée, qui débouchent sur des investissements efficaces et durables. Depuis 2006, la FAE a financé 81 projets nationaux et régionaux dans 51 pays, y compris dans la plupart des États les plus vulnérables d'Afrique. La FAE a ainsi mobilisé plus de 532 millions d'euros à la suite de ses activités de préparation de projet, lesquelles constituent 70 % de son portefeuille. **Chaque euro investi par la FAE a attiré 20 euros** en moyenne, en investissements additionnels. La FAE est entièrement financée par l'Algérie, l'Australie, l'Autriche, le Burkina Faso, le Canada, la Commission européenne, le Danemark, l'Espagne, la France, la Fondation Bill et Melinda Gates, la Norvège, le Royaume-Uni, le Sénégal, la Suède, et la Banque africaine de développement. La FAE est gouvernée par un Conseil de direction externe représentant les 15 bailleurs, UN-Water Afrique, l'Union africaine via le NEPAD, l'AMCOW et la BAD. Pour plus d'information, www.africanwaterfacility.org

